Envoyé en préfecture le 28/03/2024
Reçu en préfecture le 28/03/2024
Publié le 29.03.2024
ID : 031-213102825-20240328-202401CCAS-AR

VILLE DE
Launaguet

ARRETE N°2024.01.CCAS
ARRÊTÉ PORTANT MODIFICATION DE LA NOMINATION DES ADMINISTRATEURS NOMMÉS DU CCAS

Le Maire de la Commune de Launaguet

- **Vu** l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- **Vu** les articles R.123-11, R.123-12 et R.123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- **Vu** la délibération du Conseil Municipal en date du 27 Mai 2020 fixant à 12 le nombre d'administrateurs du CCAS et affichée en Mairie le 28 mai 2020 ;
- **Vu** l'arrêté N° 2020.07.02.01 en date du 02 juillet 2020 nommant les administrateurs du conseil d'administration du CCAS ;
- **Vu** l'arrêté N°2024.09.13.01 en date du 13.09.2023 portant modification de la nomination des administrateurs nommés du CCAS
- **Vu** les propositions faites par l'UDAF, l'Association Mouvement Vie Libre, l'Association Le Temps des Loisirs (*Club du 3ème âge de Launaguet).*
- **Considérant** la démission de Monsieur RIQUIE Gérard, représentant l'association « MFR de Launaguet », en date du 24 mars 2024 ;
- **Considérant** la démission de Madame GRAULE Anne-Marie, représentante de l'association Le temps des Loisirs de Launaguet, en date du 30 janvier 2024

ARRÊTE

Article 1 : Les membres nommés du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale sont les suivants :

- Monsieur RIQUIE Gérard, représentant l'association « MFR de Launaguet »,, sur proposition de l'UDAF;

- M. PERIARD Dominique en qualité de représentant de l'association Le Temps des Loisirs (*Club du 3ème âge de Launaguet).*;

-Mme PANAGET Myriam en qualité de représentante de l'association La Fabrique Solidaire au titre des personnes handicapées du département ;

- Mme PANDOLFINO Christine en qualité de représentante de l'association « Mouvement Vie Libre » œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ;

- Mme CELY Bernadette au titre des personnes participant « *à des actions de prévention, d'animation et de développement sociale dans la commune* » en qualité de personne qualifiée ;

- Mme PAQUELET Catherine au titre des personnes participant « *à des actions de prévention, d'animation et de développement sociale dans la commune* » en qualité de personne qualifiée

Envoyé en préfecture le 28/03/2024
Reçu en préfecture le 28/03/2024
Publié le
ID : 031-213102825-20240328-202401CCAS-AR

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 3 : Conformément à l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la durée du mandat des membres nommés par le Maire est la même que celle du mandat des administrateurs issus du Conseil municipal.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié conformément à la réglementation et notifié à chacune des personnes concernées.

Article 5 : Le présent arrêté sera adressé à Monsieur le Préfet.

Fait à Launaguet., le 28.03.2024

Le Maire
Michel ROUGÉ

Signatures des interessés :

Alexia LEYGUE **Dominique PERIARD** **Myriam PANAGET**

Christine PANDOLFINO **Bernadette CÉLY** **Catherine PAQUELET**